



Compte rendu de Hubert Doucet, Au pays de la bioéthique, Labor et Fides, 1996, 217 p.

Marc Renneville

► To cite this version:

Marc Renneville. Compte rendu de Hubert Doucet, Au pays de la bioéthique, Labor et Fides, 1996, 217 p.. Bulletin critique du livre français, 1996. hal-01394806

HAL Id: hal-01394806

<https://hal.science/hal-01394806>

Submitted on 9 Nov 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Doucet Hubert, *Au pays de la bioéthique*, Labor et Fides, 1996, 217 p.

Si aucun pays ne peut revendiquer la paternité de la bioéthique, il est incontestable que les États-Unis ont pris des initiatives politiques importantes dans ce domaine dès les années 1970. Cet ouvrage est à la fois une histoire de l'institutionnalisation de la bioéthique aux USA et une réflexion philosophique sur son contenu. Il rappelle opportunément dans le premier chapitre consacré aux origines de la bioéthique que celle-ci est née d'une demande puis d'une pression politique extérieure à la communauté médicale, qui s'est d'abord montrée extrêmement réticente sur cette exigence de contrôle : l'éthique médicale fut longtemps la « chasse gardée » des médecins, une déontologie qui se résumait « à une morale corporatiste » (p. 17). Au début des années soixante toutefois, une minorité de médecins chercheurs décida de révéler certaines expérimentations humaines qui firent scandale et le Congrès américain imposa en 1973 une Commission de surveillance (*National Commission for the Protection of Human Subjects of Biomedical and Behavioral Research*). Bien que son rôle se soit limité à l'expression de recommandations, consignées dans le fameux rapport Belmont, son retentissement déclencha une prise de conscience collective, et les chercheurs adoptèrent rapidement une stratégie de coopération. Ce mouvement de médicalisation de la bioéthique n'est d'ailleurs probablement pas arrivé à son terme. Doucet propose ensuite de définir la bioéthique à travers son évolution historique, qu'il divise en plusieurs périodes. Sa préhistoire, très longue, va d'Hippocrate à 1965 environ. Elle est régie par un paternalisme médical qui juge que la déontologie médicale est nécessaire et suffisante pour gérer le rapport médecin/malade. On pourrait discuter l'homogénéité d'une telle durée. Il faut rappeler en particulier que les craintes vis-à-vis du pouvoir scientifique précèdent sa réelle efficacité et qu'elles sont contemporaines du triomphalisme scientifique du XIX^e siècle. La figure du « savant fou » et la littérature fantastique du siècle passé serait à cet égard riche d'enseignements. La première véritable période bioéthique dure environ une dizaine d'années, de 1965 jusqu'en 1975. Elle est marquée par la remise en cause des limites du pouvoir médical en matière d'expérimentation humaine. La seconde étape va de 1975 à la fin des années 1990. Elle déplace les interrogations sur le contexte « technoscientifique », comme le montre la mise en place par le Congrès américain d'une Commission présidentielle (1978) aux compétences élargies. On cherche alors à garantir l'autonomie du patient et on affirme son nécessaire consentement informé à d'éventuelles expérimentations ou traitements délicats. De nombreuses institutions visant à régler les prises de décisions sont créées au niveau local. La troisième étape, qui débute avec les années 1990, accompagne cette fois-ci la remise en cause du système de protection sociale étatisé. Étape qui ne laisse pas d'étonner pour un pays qui ne s'est jamais doté d'une assurance sociale nationale, mais qui montre bien combien le contrôle des coûts s'impose soudainement comme une évidence impérative à tous les gouvernements occidentaux. Pour Doucet, la réflexion bioéthique n'est portée par aucune philosophie précise. Surtout, et c'est peut-être la réflexion la plus importante de l'ouvrage, elle s'est « systématisée de manière à éviter le débat sur les questions fondamentales qui n'auraient pu faire consensus, mais qui sont l'origine même du mouvement bioéthique » (pp. 63-64). On peut regretter que l'auteur ait délaissé cette piste pour décrire les quatre principaux concepts que l'on retrouve dans le débat bioéthique américain (autonomie, bienfaisance, principe de non-malfaisance, justice) et faire une brève revue des critiques et des alternatives de l'approche « classique » en bioéthique. Très clair et agréable à suivre en raison des nombreux exemples pratiques qu'il cite ; riche en citations de sources et comportant un index, cet

ouvrage s'avère être - en dépit de sa préférence pour les auteurs catholiques - une bonne introduction aux œuvres marquantes de la littérature anglo-saxonne. On peut regretter toutefois qu'il termine un peu abruptement sur un chapitre consacré au rapport de la théologie (catholique surtout) avec la bioéthique, sans proposer de conclusion générale.

Compte-rendu Marc Renneville